



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 10 mai 1996

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 26 AVRIL 1996

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 13 MAI 1996

**Cession de parcelles à la SA d'HLM, délaissé de terrain de l'ancien
lotissement ROUGIER**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,
M. Alain BAUDIN, Mme Marie-Josèphe SOULISSE,
M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE,
M. Gilles FRAPPIER

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES,
Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE,
Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-
BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI,
M. Gérard NEBAS, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD,
Mme Christiane ROUSSELLE, Mme Patricia LUCAS,
Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT,
M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean
PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude
VITELLINI, Mme Françoise GAILLARD, M. Michel RIVALLIN, Mme
Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT

Secrétaire de séance : Jean-Michel PASSERAULT

Excusés :

M. Gérard GAUDUCHON donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Jean PILLET.
Mme Ségolène ROYAL donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.
M. Guy-Marie GUERET donne pouvoir à M. Claude VITELLINI.

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Les voies et parties communes du lotissement ROUGIER ont été cédées gratuitement à la Ville par le lotisseur conformément à la délibération du Conseil Municipal du 18 mai 1995.

Suivant cette même délibération, nous pouvons proposer la rétrocession d'une partie du parcellaire cadastré section EN n° 765, 767, 769 aux riverains intéressés.

Je vous propose donc de céder à titre gratuit les terrains cadastrés section EN n° 765 et 769 partie, pour 699 m² à la SA d'HLM qui vient de construire une résidence de 26 logements sur la parcelle voisine, suivant la délimitation figurant sur plan joint, étant entendu, d'une part que les frais de géomètre et de notaire seront à sa charge, et d'autre part que ce terrain soit aménagé comme espace vert ou de stationnement.

Sur cette parcelle, la Ville conservera un droit d'accès pour entretien d'un collecteur eaux pluviales diamètre 400 mm existant, et d'un collecteur eaux usées à mettre en place afin de raccorder les maisons situées n° 191 à 209 avenue de la Rochelle.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver cette cession de terrain aux conditions précitées, et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte y afférent.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)